



SEPTIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Questions financières relatives
à l'Institut international d'études sociales**

**Autorisation d'accepter des contributions
et des dons**

1. Le Conseil de l'Institut international d'études sociales étudiera, à sa quarante-quatrième session, le 15 novembre 2002, la question de l'acceptation des contributions et des dons à l'Institut et examinera les états financiers du Fonds de dotation de l'Institut au 31 décembre 2001. On trouvera en annexe un exemplaire du document soumis au Conseil de l'Institut sur cette question ¹.
2. La commission sera informée du résultat des délibérations du Conseil et sera alors invitée à faire une recommandation au Conseil d'administration au sujet de l'acceptation des contributions et des dons à l'Institut.

Genève, le 3 octobre 2002.

¹ Document INS.B.XLIV/2.

DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Acceptation de contributions et de dons

Fonds de dotation

1. Depuis la 43^e session du Conseil de l'Institut, le Fonds de dotation a reçu 5 020 dollars des Etats-Unis (situation au 31 décembre 2001).
2. Les états financiers du Fonds de dotation de l'Institut au 31 décembre 2001, préparés par les Services de la trésorerie et de la comptabilité du BIT, sont reproduits en annexe au présent document.

Legs Phelan

3. La situation financière du Legs Phelan au 31 décembre 2001, présentée par les Services de la trésorerie et de la comptabilité du BIT, figure en annexe.

Activités courantes de l'Institut

4. Le paragraphe 4 de l'article V du Règlement de l'Institut dispose que:

En dehors des dispositions prévues aux paragraphes 1, 2 et 3, des contributions, dons, legs ou subventions destinés directement à des activités spécifiées de l'Institut pourront être acceptés conformément aux dispositions du paragraphe 1 ci-dessus.

5. L'Institut a reçu une contribution conjointe de 5 000 dollars des Etats-Unis des confédérations d'employeurs du Danemark, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède pour financer une bourse d'études qui permettra à un candidat employeur de participer à un cours de stagiaires de l'Institut.
6. *Le Conseil de l'Institut voudra sans doute recommander au Conseil d'administration d'accepter la contribution des confédérations d'employeurs du Danemark, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède et de remercier ces confédérations d'avoir cofinancé l'activité en question.*

Genève, le 26 septembre 2002.

Point appelant une décision: paragraphe 6.

Annexe

Fonds de dotation de l'Institut international d'études sociales

Compte des recettes et des dépenses pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2001 (en dollars E.-U.)

Fonds accumulé au 1 ^{er} janvier 2001		5 163 206
Mouvements de la valeur du fonds		
Produit des placements	110 492	
Pertes nettes sur la cession des placements	(36 895)	
Pertes de réévaluation	(892 523)	
Dons divers	5 020	
Charges administratives	<u>(346)</u>	
		814 252
Moins virement de recettes vers des activités pratiques de l'Institut		<u>(55 246)</u>
Solde du fonds au 31 décembre 2001		<u><u>4 293 708</u></u>

Actif, passif et solde du fonds au 31 décembre 2001 (en dollars E.-U.)

Actif		
Placements: portefeuille avec obligations, actions et dépôt en espèces (au prix d'achat)		4 288 177
Revenus à percevoir		<u>5 531</u>
Total de l'actif		<u><u>4 293 708</u></u>
Passif et solde du fonds		
Fonds accumulé au 31 décembre 2001		<u>4 293 708</u>
Total du passif et solde du fonds		<u><u>4 293 708</u></u>

**Situation du Legs Phelan pour la période du 1^{er} janvier
au 31 décembre 2001 (en dollars E.-U.)**

Solde du fonds au 1 ^{er} janvier 2001		<u>722 553</u>
Mouvements de la valeur du fonds		
Revenus des placements	13 130	
Pertes nettes sur la cession des placements	(4 403)	
Pertes de réévaluation	(111 687)	
Charges administratives	<u>(137)</u>	
		<u>(103 097)</u>
Solde au 31 décembre 2001		<u>619 456</u>
Investissement du fonds		
Placements		<u>619 456</u>